

## GOVERNO BOND (GB)

### 1. OBJECTIF ET INDICE DE REFERENCE

- **GOVERNO BOND** est un groupe de placements géré activement, investi en emprunts libellés en monnaies étrangères émis par des Etats étrangers.
- L'objectif de placement est de dégager une performance supérieure à celle de l'indice de référence grâce à une gestion active des placements.
- L'indice de référence synthétique s'appuie sur les indices de référence des fonds institutionnels qui composent le groupe de placements.

### 2. DIRECTIVES DE PLACEMENT

- **GOVERNO BOND** est conçu comme un fonds de fonds et investit principalement dans les fonds institutionnels GOVERNO USD PLUS, GOVERNO EURO PLUS et GOVERNO YEN.
- La pondération neutre est de 65% pour l'Europe (EURO PLUS) et de 35% pour le reste du monde (28% USD PLUS et 7% YEN).
- Les fourchettes de fluctuation des blocs monétaires sont fixées comme suit:

– EURO PLUS	57% - 73%
– USD PLUS	23% - 33%
– YEN	4% - 10%
- Toute modification de la pondération des divers blocs monétaires et/ou des fourchettes de fluctuation doit être soumise pour approbation au conseil de fondation.
- Au maximum 25% du groupe de placements peuvent être investis dans des emprunts d'Etat fédérés ou des obligations assorties d'une garantie étatique.
- Pour les emprunts émis par un gouvernement ou par un état fédéré ainsi que pour les obligations assorties d'une garantie étatique, les créances par débiteur ne doivent en principe pas excéder 15% du groupe de placements ou pas plus de 120% de leur pondération dans l'indice de référence. La valeur la plus élevée peut être prise en considération.
- Le rating moyen du portefeuille est d'au minimum A+.

- Le portefeuille peut détenir des dépôts à terme fixe, des placements à court terme sur le marché monétaire et des avoirs en compte courant en francs suisses ou en monnaies étrangères auprès de banques de premier ordre en Suisse ou à l'étranger.
- Le risque de change peut être géré au moyen d'une redistribution des actifs dans les limites des fourchettes prédéfinies ou sous forme d'Overlay Management.
- Le groupe de placements est en principe intégralement investi.
- Des instruments financiers dérivés standardisés peuvent être utilisés pour mettre en œuvre la politique d'investissement. Ces transactions peuvent être conclues en Bourse, sur un autre marché réglementé ouvert au public ou de gré à gré avec une banque ou un établissement financier spécialisé dans ce genre de transactions (OTC).
- Le risque d'intérêt est géré au moyen d'ajustements proactifs de la duration dans les fonds institutionnels sous-jacents ou sous forme d'Overlay Management.
- L'unité de calcul du groupe de placements est le franc suisse.

Situation au 01.05.2015